

Annexes

Rapport moral du président.

Depuis mars 2016, la nouvelle équipe à la direction du GNPP Ile de France a pris en charge le développement de la communication du GNPP Ile de France et la mise en place du programme proposé lors de la dernière assemblée générale.

Un site internet a été créé. Ce site a été activé en juillet 2016. Nous avons comptabilisé 8245 vues, par 2499 visiteurs, des articles et informations publiés. Tout cela sur 8 mois, ce qui fait une moyenne d'environ un millier de vues par mois. Cette activité a été créée uniquement par référencement naturel. Tous les articles non protégés de ce site ont été relayés sur la page professionnelle Facebook du syndicat régional. Ce site est donc devenu un outil d'ouverture à destination de la photographie professionnelle et il est assez bien suivi pour un petit site régional à faible investissement. Ce site manque encore d'une implication des membres du groupement sur la fourniture d'articles évoquant leurs centres d'intérêts, leurs domaines d'expertises ou les problèmes rencontrés.

Le GNPP Ile de France a été représenté à toutes les réunions organisées par le GNPP National. Tout au long de cette année, différents problèmes ont été évoqués quand à celui-ci. Ces problèmes ont été expliqués sur le site afin que vous puissiez être tenus au courant et que vous puissiez avoir les informations nécessaires vis à vis de vos activités.

Au mois de juin, le président du GNPP National, Jean-Félix Bernetel, a démissionné, ainsi que certains membres du bureau national. Un nouveau bureau national a été ré-organisé avec les membres restants, amenant notre trésorier régional, Christian de Brosse, à prendre le poste de trésorier du GNPP National. Au mois de juillet, une réunion du comité directeur (les présidents de régions) a élu de nouveaux membres au bureau afin de remplacer les membres démissionnaires du mois de juin. Il avait été demandé aussi par certaines régions d'organiser de nouvelles élections, ces régions estimant que le bureau, différent de celui élu en janvier, n'était plus représentatif du GNPP. Ces élections ont été fixées au 5 octobre et deux listes se sont présentées : celle de Bernadette Guven, présidente en titre du GNPP National, ayant annoncé qu'elle ne se présenterait pas, et celle de Jean-Félix Bernetel, démissionnaire se représentant. La liste de Jean-Félix Bernetel a finalement été élue, pour ensuite démissionner au mois de décembre, devant l'impossibilité de mettre en place le programme qu'elle proposait. A ce jour, aucune ligne directrice n'est proposée par le GNPP National quand à l'avenir et à la défense de la profession. Aucune liste n'a été déposée au mois de janvier et des décisions seront prises de manière non légale à l'assemblée générale du 3 mars dont les convocations n'ont toujours pas été éditée malgré le délai légal. Aucune assemblée générale extraordinaire n'a été convoqué pour assainir les problèmes et légaliser les décisionnaires.

Au mois de juin a été mise en place une formation, organisée par l'Ile de France, sur le thème de réaliser ses tarifs, et construite avec Marie Astrid Agasse, au siège de l'AFMI. Les préparatifs de cette première formation et la mise en place dans les calendriers de l'AFMI n'ont pas permis, par manque de connaissance du fonctionnement, de prévenir suffisamment tôt les adhérents pour qu'ils puissent participer plus à cette formation. Cette formation a quand même eu du succès et a permis à certains nouveaux photographes de savoir calculer un tarif. Cette formation sera refaite cette année mais avec un délai suffisamment long pour prévenir les adhérents qui seraient intéressés pour suivre cette formation.

Une journée de formation-information a été organisée au studio de Bernard Languille, permettant des échanges entre les photographes et permettant de rencontrer deux fournisseurs, Samuel Malarik de la société Planche Contact, venu présenter ses services et son logiciel Pro-Select, ainsi que Laurent Coursault, du groupement Impertinent, venu proposer aux photographes de pouvoir utiliser la structure de Impertinant quand à la fourniture de travaux encadrés, contrecollés, sans faire partis de leur groupement.

Suite aux présentations des listes pour le nouveau bureau du GNPP National au mois d'août, le bureau du GNPP Ile de France a commencé à travailler sur une solution alternative, au cas où le GNPP National n'améliorerait pas sa gestion, sa santé financière et ses problèmes de communication et ne proposerait pas une ligne d'avenir pour la défense de la profession. En tant que président, je me suis donc rapproché du président de la FNP, Philippe Paillat, Fédération du Négoce de la Photographie, partenaire avec le GNPP du regroupement de nos deux groupements au sein de la CFP, organisme ayant défendu conjointement les intérêts de la photographie. Suite à un manque d'engagement du GNPP National et à des choix politiques par les directions précédentes, cette association a été rompue en août 2015. L'idée était que l'Ile de France quitte le GNPP National pour s'affilier à la CFP. Malheureusement, cela n'était pas possible, mais une alternative a été évoquée que les adhérents rejoignent la FNP, réservée à ce jour aux revendeurs, étant donné que la FNP pensait s'ouvrir aux artisans, puisque dans les faits, elle en défendait les intérêts. Un projet a donc été étudié dans ce sens, projet qui vous a été présenté au mois de décembre lors de la démission du bureau du GNPP National. Ce projet, suite à mes appels auprès des présidents de régions, a évolué et est quasiment prêt à être mis en oeuvre.

Au mois de septembre, un incident grave est arrivé, entre le GNPP National et l'un de nos adhérents, chargé de responsabilités auprès du bureau national. Notre trésorier régional, trésorier national aussi, a été accusé de harcèlement par la directrice générale du GNPP National, au fait qu'il a été obligé de réclamer par mails successifs les informations nécessaires à l'accomplissement de sa fonction. Cette accusation, par une responsable dont la formation de base est d'être juriste en droit du travail, n'était pas une accusation anodine et l'Ile de France, par ma personne et avec l'appui total du bureau, a défendu son adhérent, contre la directrice générale, contre la présidente du GNPP National qui n'a pas su gérer cet incident, et a dû porter le problème auprès de l'inspection du travail, contre le GNPP National.

A ce jour, le bureau du GNPP Ile de France termine la réflexion sur la mise en place d'une association, complémentaire au syndicat régional, destinée à défendre les photographes professionnels, défense vis à vis des services publics et des partenaires sociaux, avec un rapprochement vis à vis de la FNP, devenue, au mois de décembre, la Fédération Nationale de la Photographie, et défense de la profession par une communication vers le grand public, nos prospects et clients, par la mise en place d'un site, de publication, et de mutualisation de services et de produits de communication. Cette association aura un rôle de regroupement au niveau national des photographes.

Le GNPP Ile de France a été force de proposition auprès des autres régions depuis le mois de décembre, vu que actuellement, nous avons un bureau national démissionnaire, pour apprendre ensuite que certains n'auraient pas démissionné malgré une annonce officielle, que le bien immobilier du GNPP National est à la vente afin d'éviter la cessation de paiement de notre syndicat, et qu'actuellement, les régions sont incapables de se mettre d'accord sur un programme apte à faire perdurer le GNPP National.

Nous vous proposerons donc, à la fin de cette réunion, de décider de ce que vous voulez pour le GNPP Ile de France, pour votre profession et votre défense syndicale.

Rapport moral du trésorier sur l'exercice 2015/2016

J'ai accepté de prendre le poste de trésorier en mars 2016 lors de la dernière AG du GNPP IDF à la condition d'avoir votre accord pour bénéficier du concours d'un expert-comptable ce que l'AG a validé et je vous en remercie.

La tâche a été particulièrement compliquée et chronophage pour moi car aucune écriture de passée pendant l'exercice précédent, pas de bilan, ni de compte résultat !

J'ai donc été obligé de remettre d'aplomb la comptabilité 2014/2015 qui ne m'incombait pas et de traiter 2015/2016.

Les bilans et comptes de résultats des deux exercices ont été présentés à l'AG du 20 février 2017.

En parallèle j'ai assumé le poste membre du bureau du GNPP National.

Pour faire suite à la démission du président Jean-Félix Bernetel, j'intègre le bureau de Bernadette Guven le 20 juin 2016 au sein du GNPP National.

A la demande des membres du bureau j'y assume le poste de trésorier mais malheureusement pas la fonction.

Je n'ai subi lors de mon mandat de trésorier du GNPP National que des entraves à l'exécution de ma fonction.

Afin de remplir au mieux mes fonctions j'ai sollicité la directrice générale et la présidente de suivre la formation des trésoriers dispensée par la CFDT ce qui m'a été refusé par le bureau du GNPP National mais accordé par celui du GNPP IDF et vous en remercie.

Ce que j'ai appris lors de cette formation m'a grandement servi dans mes fonctions de trésorier même si mes connaissances ont gêné l'équipe dirigeante du GNPP National.

Les dépenses du GNPP IDF ont été en 2015/2016 plus importantes que les recettes.

La trésorerie du GNPP IDF permettant d'aider ses membres en prenant en charge la réalisation des tirages de l'exposition, des suppléments boissons lors des repas d'information/formation il a été décidé de faire preuve de générosité.

Le règlement des honoraires de l'expert-comptable pour deux exercices a été imputé au seul exercice 2015/2016.

Si le GNPP IDF n'adhère plus au GNPP National et reprend le nom de CSPP, une comptabilité établie en année civile serait préférable.

Merci pour votre confiance accordée et votre écoute.

Bien cordialement,

Christian